

Paris, le / 1 OCT. 2021

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
01 40 27 30 00

Hôpital BICÊTRE
78 rue du Général Leclerc
94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

À l'attention de
Madame le Professeur Sophie BRANCHEREAU

D2021-1598

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION MÉDICALE
D'ÉTABLISSEMENT

Madame le Professeur,

Sur proposition du Syndicat des chirurgiens de Paris, vous avez accepté d'être missionnée aux fins de conduire et de piloter le projet de nouvelle école de chirurgie et centre de don du corps. À ce titre, vous assurez le rôle de chef de projet aux côtés de Nicolas CASTOLDI et Manuela KLAPOUSZCZAK, pour la direction générale.

Vous serez entourée d'une équipe médicale, dont les membres ont été désignés par le Syndicat des chirurgiens, pour vous accompagner dans vos missions.

Contexte

L'AP-HP gère depuis de nombreuses années au sein de son pôle d'intérêt commun « Agence générale des équipements et produits de santé » (AGEPS) une École de chirurgie, située au 7, rue du Fer-à-Moulin à Paris 5^{ème}. L'Université de Paris gérait pour sa part, dans le cadre de sa faculté de médecine, un centre de don du corps, situé dans les locaux de cette faculté au 45, rue des Saints-Pères à Paris 6^{ème}, aujourd'hui définitivement fermé. Les activités menées par cette école et ce centre ont une finalité d'enseignement et de recherche.

L'AP-HP et les universités franciliennes ont l'ambition de coopérer davantage dans la mise en œuvre de ces activités qui participent de celles du Centre hospitalier et universitaire de Paris et constituent une composante importante et nécessaire de l'enseignement universitaire, post-universitaire et de la recherche médicale. Elles souhaitent donner un élan nouveau à ces activités dans un cadre reconstruit sur une ambition forte et sur des fondements organisationnels et éthiques adaptés à notre époque, aux besoins des cliniciens, des équipes d'enseignement et de recherche et aux évolutions du CHU.

La nouvelle école de chirurgie et le centre de don du corps ont vocation à se substituer aux organisations antérieures pour constituer une structure commune à l'AP-HP et aux universités franciliennes, d'intérêt général et dépourvue de but lucratif, pouvant associer d'autres partenaires, organismes publics et privés. Cette école professionnelle a pour ambition de constituer un pôle d'excellence et d'attractivité à rayonnement national et international. Son champ d'activité, celui de la chirurgie d'aujourd'hui et de demain, sera ouvert aux technologies nouvelles (robotique, imagerie, pratiques interventionnelles) et s'adressera à l'ensemble des professionnels du bloc opératoire.

Missions

Vous assurerez le pilotage stratégique et opérationnel du projet École de chirurgie et centre de don du corps jusqu'à l'ouverture de la nouvelle structure, à horizon 2025.

À cet effet, vous constituerez quatre groupes de travail que vous coordonnerez. En lien avec les chefs de projets administratifs, ces groupes de travail sont chargés de :

- Rédiger le projet pédagogique de l'école décliné par spécialité chirurgicale et interventionnelle, adapté aux techniques d'enseignement classiques (formation sur corps humains, petit et gros animaux) et aux nouvelles technologies (support secs, modélisation 3D, simulateurs, robotique). Ce projet devra faire apparaître les besoins de formation initiale et continue dans le cadre du laboratoire de chirurgie sur sujets anatomiques, du laboratoire d'expérimentation animale et de microchirurgie, des robots chirurgicaux et autres équipements nécessaires (simulateurs, impression 3D, imagerie). Le projet pédagogique devra développer l'innovation pédagogique en chirurgie et être adapté aux maquettes des étudiants de troisième cycle ainsi qu'à la formation continue des chirurgiens seniors. Il développera un axe R&D pour l'utilisation médicale de systèmes intégrant des interfaces homme-machine, l'imagerie per-opératoire en temps réel, l'utilisation d'imprimantes 3D, la vidéo-chirurgie assistée par ordinateur et des méthodes de conceptions ergonomiques et logicielles spécifiques pour la réalisation semi automatisée des interventions. Le projet pédagogique devra s'articuler avec le projet de formation des IBODE et IADE, dont les écoles se trouvent à proximité. Enfin, il devra prévoir les modalités de partenariat avec l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA) pour l'activité de gros animal.
- Définir une structure juridique avec une gouvernance partagée AP-HP-Universités franciliennes de nature à garantir l'unité et la cohérence d'ensemble du projet, qui couvre trois champs d'activités : le don du

corps, l'enseignement, la recherche et développement en lien avec des acteurs privés.

Malgré leur caractère très complémentaire, il est nécessaire que les activités de don du corps, d'une part, d'enseignement et de recherche, d'autre part, soient rigoureusement séparées dans leur organisation et fonctionnement.

- Structurer l'activité de don du corps autour de la constitution d'un centre unique en Ile-de-France en prenant notamment appui sur les conclusions de synthèse du rapport conjoint IGAS n° 2019-115R/IGÉSR n°2019-140 publié en mars 2020, relatives aux conditions de fonctionnement du Centre de don du corps de l'Université Paris-Descartes, ainsi que sur le rapport du groupe de travail piloté par Emmanuelle PRADA-BORDENAVE « Le don du corps à des fins d'enseignement médical et de recherche » de juin 2021. Cette activité devra s'organiser dans le strict respect de la législation bioéthique, dans des conditions irréprochables au plan de l'éthique, de la décence et de l'hygiène.
- S'assurer d'un modèle économique viable permettant le financement pérenne de la structure, en investissement et en exploitation.
- Définir l'organisation future des locaux en tenant compte des attentes et des besoins de formation des chirurgiens, dans un cadre budgétaire et architectural nécessairement contraint.

Vous assurerez le lien et l'information régulière de la communauté médicale des chirurgiens et du président de la CME de l'avancée de ces travaux.

En vous remerciant pour votre investissement dans ce projet structurant qui constitue une véritable priorité pour l'AP-HP, nous vous prions de croire, Madame le Professeur, en l'assurance de notre considération distinguée.



Martin HIRSCH

Directeur général de l'AP-HP



Professeur Rémi SALOMON

Président de la CME de l'AP-HP

